

Projet de recherche “Fondements d’un bon management de la justice en Suisse”

Résumé

Le projet de recherche „Fondements d’un bon management de la justice en Suisse“ a débuté en Mai 2012. Le projet est soutenu par le Fonds national suisse (FNS) pour une durée de trois ans. Participent à ce projet de recherche les Universités de Berne (Leading House), Lucerne, St-Gall, Utrecht (NL), Zürich, ainsi que l’IDHEAP à Lausanne.

A l’heure actuelle en Suisse, les connaissances théoriques et empiriques portant sur le fonctionnement de la justice et son interaction avec la société en général, et des groupes-cibles en particulier, sont largement lacunaires. En ce domaine, la Suisse est clairement en retard par rapport à d’autres pays.

Les développements récents dans le domaine de l’administration et de la gestion publique montrent que le management de la justice devient incontournable. Sans une meilleure connaissance du système de la justice, le développement de modèles de management appropriés n’est guère possible. C’est pourquoi l’objectif premier de ce projet de recherche consiste à développer la connaissance de base du système de la justice, en tant que sous-système de la société démocratique, mais également en tant qu’organisation.

Cette recherche fondamentale s’inscrit dans le développement de modèles de management spécifiquement adaptés à la justice, mais elle vise également à développer des connaissances méthodologiques relatives à la recherche sur le pouvoir judiciaire en particulier, ce qui constitue une valeur ajoutée importante étant donné le peu de méthodes valides et fiables sur cet objet de recherche.

Les questions de recherche traitées dans ce projet seront abordées sous un angle interdisciplinaire. Afin de porter un regard externe sur le système de la justice, il s’agit de considérer les interactions entre les dimensions juridiques, sociologiques, macroéconomiques, psychologiques, historiques et politologiques des analyses conduites. De surcroît, ce projet de recherche vise à proposer une conception intégrée du fonctionnement, de l’organisation et des processus internes de la justice.

La structure de ce projet de recherche est conçue, en lien avec de nombreux modèles reconnus de management, sur la distinction entre l’organisation interne de la justice d’un côté, et son environnement de l’autre. Les analyses portant sur l’organisation interne traiteront des aspects liés aux ressources, processus, organisation structurelle et culture. Dans cette optique, le projet est bâti sur cinq projets partiels travaillant de manière interdisciplinaire sur ces thématiques. La cohérence interne entre ces projets partiels, de même que leur interaction avec les thématiques externes liées à la justice au sein de la société, seront assurées par la direction générale du projet, un projet transversal ainsi que deux groupes de coordination.

Les enseignements théoriques issus de ce projet de recherche seront présentés de diverses manières, en particulier à travers des thèses de doctorat, articles scientifiques et working papers, rapports d’ateliers de recherche, ainsi que les rapports régulièrement produits par les équipes des différents projets partiels et transversaux. L’ensemble de la connaissance générée par le projet fera en outre l’objet d’un ouvrage de référence en la matière.